de la langue, mais doit intervenir à propos de tous les aspects examinés : phonétique et prononciation, morphologie, vocabulaire, syntaxe; ainsi peut se faire la conciliation entre l'affirmation de M. J. Rozwadowski, que le style n'est nulle part dans la grammaire, et celle de M. Ch. Bally, qu'il est partout.

Quelques observations sont présentées par M. A. Hamel, puis par M. H. Yvon, qui amène M. Marouzeau à préciser que sa distinction de la langue et du style recouvre en partie celle que F. de Saussure a établie entre la langue et la parole; enfin par M. A. Meillet qui, en signalant les inconvénients qui peuvent résulter de l'emploi du terme de « stylistique », indique dans quel sens la communication de M. Marouzeau doit orienter les réflexions des philologues.

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(13 décembre 1930).

Président : M. A. MEILLET.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

M. Marouzeau présente les excuses de deux membres du Bureau, M. H. Bernès, vice-président, et M^me^ A. Biancani, trésorière, tous deux souffrants, et d'un membre de la Commission des comptes, M. l'abbé Pichard, retenu loin de Paris.

Élection du Bureau. — Les fonctions de président ne pouvant, aux termes des statuts, être prolongées au delà de deux années, l'Assemblée doit élire un nouveau président pour le prochain exercice.

Au nom de la Société, le Secrétaire exprime à M. Meillet la gratitude de tous pour la bonne grâce avec laquelle il a accepté deux années durant une charge ajoutée à tant d'autres, pour l'autorité ferme et souriante avec laquelle il a dirigé et animé nos débats, pour tout ce que sa présidence a apporté de prestige à notre Société.

M. Meillet dit la grande satisfaction qu'il a éprouvée à présider nos séances, toujours vivantes, riches d'idées et de discussions, et exprime sa confiance dans l'avenir de la Société.

A l'unanimité, l'Assemblée élit pour lui succéder M. J. CARCOPINO, et pour remplacer celui-ci à la vice-présidence, M. D. BARBELENET. Les

autres membres du Bureau et de la Commission des comptes sont réélus à l'unanimité.

En conséquence, le Bureau se trouve ainsi constitué pour l'année 1931 :

Président : M. J. CARCOPINO ;

Vice-présidents : MM. H. BERNÈS, D. BARBELENET,

Secrétaire-administrateur : M. J. MAROUZEAU ;

Trésorière : Mme A. BIANCANI ;

Commission des comptes : M. R. DURAND, Mlle A. GUILLEMIN, M. l'abbé PICHARD.

Rapport du secrétaire-administrateur.

M. J. MAROUZEAU, secrétaire-administrateur, donne lecture de son Rapport sur l'activité de la Société :

La Société a participé cette année plus que jamais à la vie scientifique internationale, tant par le rayonnement de ses publications que par l'activité de ses membres et de son Bureau. Son président et son secrétaire ont été invités l'un et l'autre à faire aux États-Unis une série de cours, l'un pendant une partie de l'année scolaire, l'autre pendant la session d'été ; son vice-président, M. J. Carcopino, a été appelé comme professeur d'échange à l'Université de Rio.

L'importance de la *Revue* s'est encore accrue : le tome en cours d'impression dépassera notablement 400 pages ; l'Index des volumes parus pendant la décade qui s'achève en 1930, imprimé en supplément au fascicule 3 de cette année, fera apparaître la somme de travail scientifique et de résultats obtenus pendant cette première étape de la vie de notre Société.

La *Collection* s'est enrichie de deux nouveaux volumes : la thèse de Mlle A. Freté, qui a valu à son auteur le titre de diplômée de l'École des hautes études, l'ouvrage de M. M. G. Nicolau, qui a été couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sont en cours d'impression une étude de Mlle A. Guillemin sur Virgile et un Index des gloses par M. P. Faider. Seront mis en composition au cours de l'année un Répertoire des catalogues de manuscrits de M. P. Peeters et un ouvrage sur l'infinitif de M. P. Perrochat.

L'activité de la Société n'a d'autres limites que celles que lui impose la modicité de ses ressources ; il appartient à chacun des membres de travailler à les accroître en recrutant pour la Société des membres nouveaux.

Bilan établi par la Trésorière.

Mme A. Biancani présente le bilan établi comme suit à la date du 1er décembre 1930 :

Recettes :

Report d'exercice	1,286 fr.	42
Cotisations annuelles	6,526	30
Vente de la Revue (abonnés et acheteurs)	7,650	»»
Vente de la Collection d'études latines	3,682	80
Subvention de la Caisse des recherches scientifiques pour 1929	6,000	»»
Id. pour 1930.	4,000	»»
Subvention de la Confédération des Sociétés scientifiques (acompte sur 1930).	3,750	»»
Intérêt des dépôts	268	65
Total	33,164 fr.	17

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	297 fr.	60
Circulaires, programmes, convocations	60	»»
Poste, recouvrements, correspondance.	502	»»
Frais de banque et de dépôt	17	14
Frais du compte postal.	22	
Cotisations et souscriptions	90	»»
Impression de la Revue (fasc. III de 1929, reliquat)	999	15
— — (fasc. I de 1930)	6,007	30
— — (fasc. II de 1930)	6,092	»»
— — (fasc. III de 1930, provision).	2,000	»»
Impression de la Collection d'études latines (fasc. V).	6,497	50
— (fasc. VI).	980	45
Tirages à part	1,045	50
Frais de l'éditeur	165	»»
Frais et indemnité de rédaction	1,500	»»
Frais et indemnité de secrétariat.	1,500	»»
Frais et indemnité de trésorerie	750	»»
Rétribution de collaborateurs.	2,870	»»
Droits d'auteurs	613	80
Gratifications et frais de séance	90	»»
Total	32,099 fr.	44

En caisse :

A la Société générale	78 fr.	91
Au compte de chèques postaux	625	81
Encaisse de la Trésorière	360	01
Total	1,064 fr.	73

Total égal : 32,099 fr. 44 + 1,064 fr. 73 = 33,164 fr. 17.

Rapport de la Commission des comptes.

Les membres de la Commission des comptes, après examen des comptes présentés par la Trésorière, approuvent le bilan ci-dessus, et M. R. Durand donne lecture du rapport de la Commission :

Nous avons pu cette année inscrire à nos recettes une nouvelle subvention de la *Caisse des recherches scientifiques* en même temps qu'une fraction supplémentaire de la subvention de la *Confédération des Sociétés scientifiques*, afférente à la période de prorogation de l'année financière. Du décalage de l'exercice financier il est résulté qu'aucune subvention afférente à l'année 1930 n'a pu encore nous être versée. En revanche, le présent exercice a bénéficié du versement différé de la subvention de la Caisse des recherches afférente à 1929.

Le principal appoint de nos recettes est dû à l'accroissement continu de notre chiffre de vente, tant pour la Revue elle-même que pour la Collection. Il y a là un élément de prospérité qui, dû exclusivement à notre activité scientifique, nous permet d'envisager une extension nouvelle de notre Collection d'études latines.

La rentrée des cotisations se fait avec quelque difficulté; la Commission prie les membres de seconder la Trésorière dans le zèle qu'elle apporte à cette partie ingrate de sa tâche.

Signé :

R. Durand, A. Guillemin.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve le Rapport de la Commission des comptes et celui du secrétaire-administrateur.